



pellenc s.a.

Route de Cavailon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Helion

POLE
TELESCOPIC



CONTENU :

- Un taille-haie sans lamier
- Un cordon d'alimentation pour la batterie
- Un tournevis torx
- Un guide de l'utilisateur
- 1 brassard
- 3 vis de rechange (tête de coupe)
- La carte de garantie
- 2 kits portage (sur Helion Telescopic uniquement)

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



54_74976_K - 01/2016

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	3
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIES</i>	5
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i>	5
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	6
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	6
<i>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</i>	6
<i>ACCESSOIRES FOURNIS AVEC LE LAMIER</i>	6
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "POLE"	7
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "TELESCOPIC"	8
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	8
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL	9
<i>UTILISATION DES GÂCHETTES POIGNÉE</i>	9
<i>POSITION DE LA POIGNÉE AVANT</i>	9
<i>INCLINAISON DE LA TÊTE DE COUPE</i>	9
<i>AJUSTEMENT DE LA PERCHE TELESCOPIQUE</i>	10
<i>DÉMARRAGE</i>	11
<i>PRISE EN MAIN DE L'OUTIL</i>	11
MISE EN ROUTE ET UTILISATION	12
<i>SÉLECTEUR DE VITESSE</i>	12
<i>PROTECTION DE LAMIER</i>	12
<i>CHOIX DES LAMIERS</i>	12
ENTRETIEN	13
<i>PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN</i>	13
<i>NETTOYAGE</i>	14
<i>CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC</i>	14
<i>GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (NIVEAU 1)</i>	15
<i>SERRAGE DES LAMES (NIVEAU 1)</i>	15
<i>AFFÛTAGE DES LAMES (NIVEAU 2)</i>	15
<i>LUBRIFICATION DES LAMES (NIVEAU 1)</i>	16
<i>LES ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES</i>	16
<i>STOCKAGE HORS SAISON</i>	16
<i>REMPLACEMENT DU LAMIER</i>	17
INCIDENTS	18
GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»	20
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	21

INTRODUCTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : Taille-haie HELION Pole & Telescopic.

Il est **IMPÉRATIF** que vous preniez connaissance de **LA TOTALITÉ** de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Le taille-haie HELION est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille de buissons et de haies.
- La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

- a. Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- b. Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- c. Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

- a. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
- b. Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
- c. Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
- d. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- e. Lorsqu'on utilise un outil à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.
- f. Si l'usage d'un outil dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).

Sécurité des personnes

- a. Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- b. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- c. Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
- d. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- e. Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
- f. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
- g. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
- h. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

- a. Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
- b. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
- c. Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
- d. Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
- e. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
- f. Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
- g. Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Utilisation des outils fonctionnant sur batteries et précautions d'emploi.

- a. Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.
- b. N'utiliser les outils qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.
- c. Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.
- d. Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.

Maintenance et entretien

- a. Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIES

- 1**— Aucune partie du corps ne doit être approchée de la lame de coupe. Ne pas enlever le matériau coupé ou ne pas tenir le matériau à couper lorsque les lames sont mobiles. S'assurer que l'interrupteur est fermé lors de l'élimination du matériau resté coincé.
- 2**— Porter le taille-haies par la poignée, la lame de coupe étant à l'arrêt. Pendant le transport ou l'entreposage du taille-haies, toujours recouvrir le dispositif de coupe de son enveloppe de protection.
- 3**— Tenir l'outil uniquement par les surfaces de préhension isolées car la lame de coupe peut entrer en contact avec le câblage non apparent ou le propre cordon d'alimentation de l'outil.
- 4**— Maintenir le câble éloigné de la zone de coupe.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

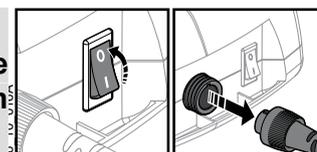


Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.



ATTENTION :

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



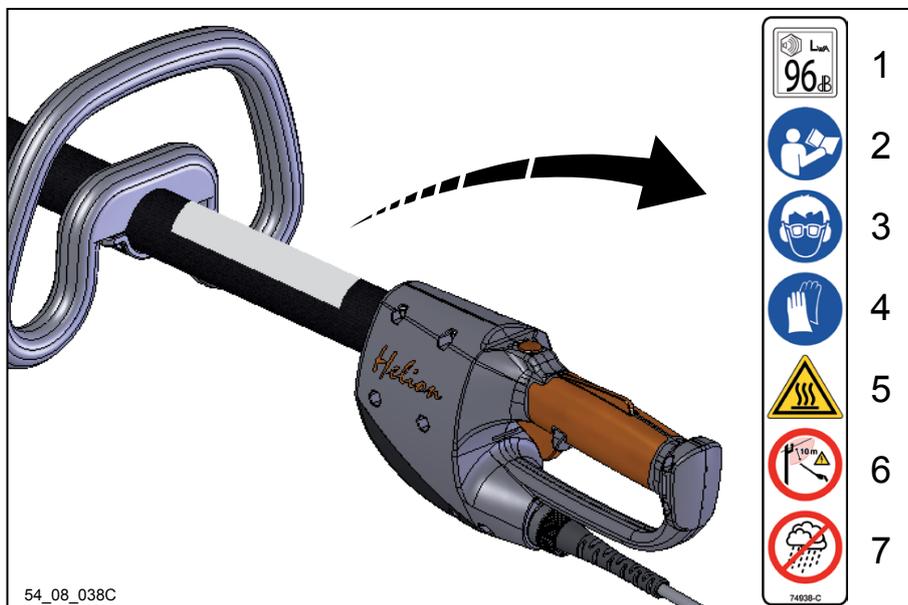
SIGNAUX DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



	Équipement de protection	Port
1	Casque	Recommandé
2	Visière	Recommandé
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Chaussures de sécurité	Recommandé
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé
8	Pantalon de travail	Recommandé

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

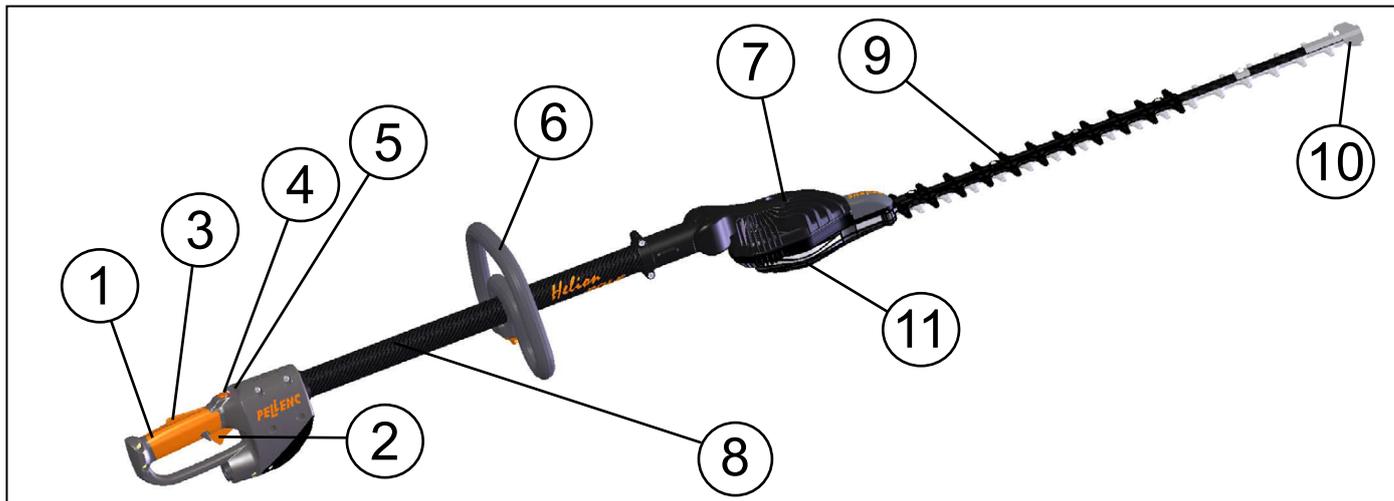


- 1– Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
- 2– Lire le manuel d'utilisation.
- 3– Port des lunettes et protections auditives obligatoire.
- 4– Port des gants obligatoire.
- 5– Risque de brûlures (moteur).
- 6– Matériaux conducteurs d'électricité. Se tenir éloigné de plus de 10 mètres de toute source électrique.
- 7– Ne pas exposer à la pluie.

ACCESSOIRES FOURNIS AVEC LE LAMIER

- Un tube de graisse
- 3 vis M5x30
- Un fourreau de protection
- Une notice de montage
- Le certificat de conformité du lamier

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "POLE"



- 1– Poignée
- 2– Gâchette d'actionnement
- 3– Gâchette de sécurité
- 4– Sélecteur de vitesse
- 5– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse
- 6– Poignée avant
- 7– Moteur
- 8– Perche
- 9– Lamier et lames
- 10– Embout anti-rebond
- 11– Bouton de rotation tête

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	Pole				
	HP 27	HP 51	HP 63	HP 75	HP 63 D
Puissance	1200 Watts				
Poids	3.4 Kg	3.6 Kg	3.7 Kg	3.8 Kg	3.8 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	1425 *85*130	1665 *85*130	1785 *85*130	1905 *85*130	1785 *145*130
Longueur de coupe utile / Lamier	270 mm	510 mm	630 mm	750 mm	630 mm
Ecartement entre les dents	33 mm				
Hauteur des dents	24 mm				
Vitesse de la lame	3200 à 3800 Cps/mn				
Tête de coupe orientable	130° (-45° / +85°)				
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie				

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{PA} = 87 \text{ dB(A)}$	$K = 3 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{PC} < 130 \text{ dB(C)}$	

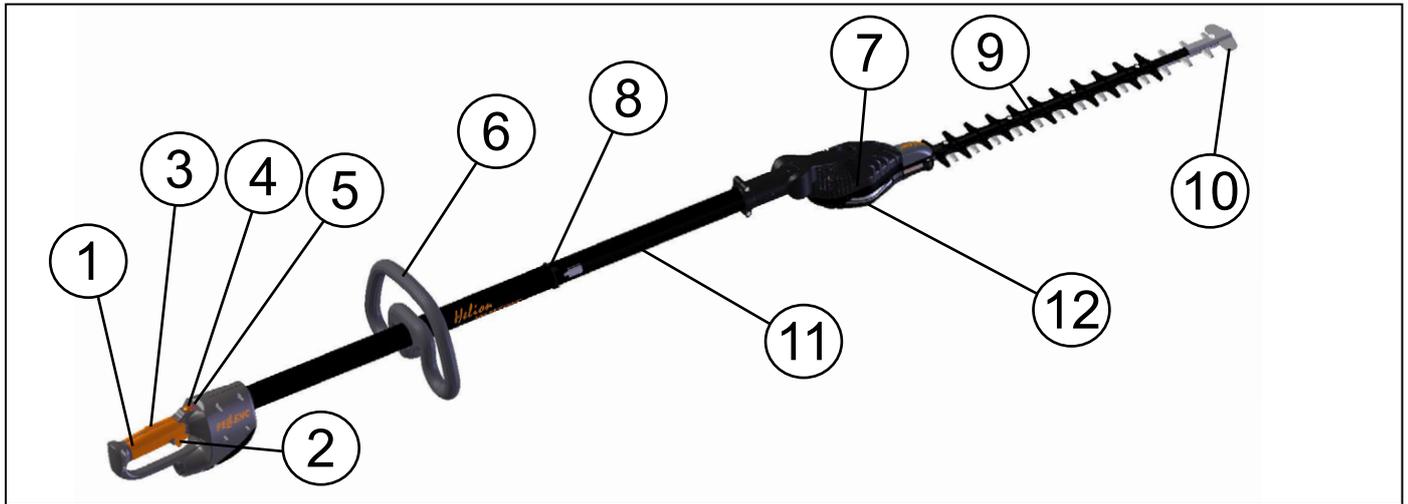
Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	95,3	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeur d'émission de vibration suivant EN 60745-2-15 :2009	poignée $a_h = 5,5 \text{ m/s}^2$	incertitude $K_d = 1,5 \text{ m/s}^2$
--	--------------------------------------	--

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES "TELESCOPIC"



- 1– Poignée
- 2– Gâchette d'actionnement
- 3– Gâchette de sécurité
- 4– Sélecteur de vitesse
- 5– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse
- 6– Poignée avant
- 7– Moteur
- 8– Blocage de perche
- 9– Lamier et lames
- 10– Embout anti-rebond
- 11– Perche
- 12– Bouton de rotation tête

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	Telescopic				
	HT 27	HT 51	HT 63	HT 75	HT 63 D
Puissance	1200 Watts				
Poids	3.8 Kg	4.2 Kg	4.3 Kg	4.5 Kg	4.4 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	1610 *85*130	1850/2300 *85*130	1970/2420 *85*130	2090/2540 *85*130	1970/2420 *145*130
Longueur de coupe utile / Lamier	270 mm	510 mm	630 mm	750 mm	630 mm
Ecartement entre les dents	33 mm				
Hauteur des dents	24 mm				
Vitesse de la lame	3200 à 3800 Cps/mn				
Tête de coupe orientable	130° (-45° / +85°)				
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie				

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pA} = 83 \text{ dB(A)}$	$K = 3 \text{ dB(A)}$
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	$L_{pC} < 130 \text{ dB(C)}$	

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
$L_{WA_{m}}$	91,5	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
$L_{WA_{g}}$	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

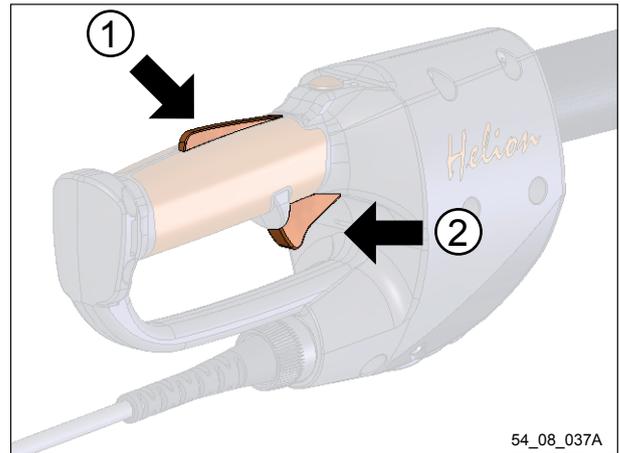
Valeur d'émission de vibration suivant EN 60745-2-15 :2009	poignée $a_h = 3,9 \text{ m/s}^2$	incertitude $K_d = 1,5 \text{ m/s}^2$
--	--------------------------------------	--

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION DES GÂCHETTES POIGNÉE

- A. Appuyer sur la gâchette de sécurité (1) à l'aide de la paume de la main.
- B. Appuyer sur la gâchette de mise en route (2).
- C. Lâcher la gâchette (2) pour arrêter le moteur de l'outil.

ATTENTION :
Vérifier le bon fonctionnement des sécurités avant de commencer à travailler.



POSITION DE LA POIGNÉE AVANT

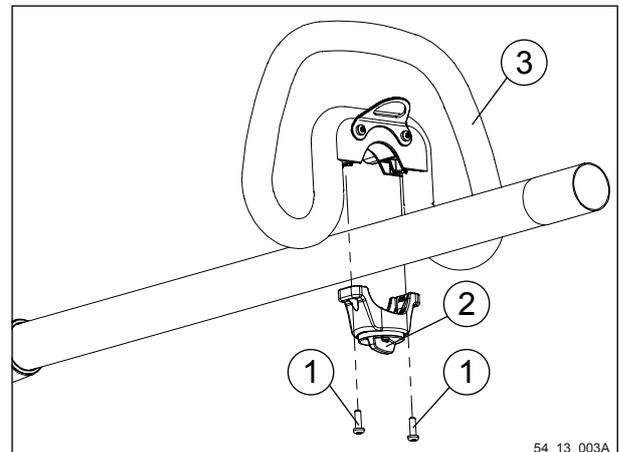
MONTAGE :

- Installer la molette de réglage (2) et la poignée avant (3) avec les 2 vis (1).

- Vérouiller la molette de réglage (2) afin de bloquer la position de la poignée avant sur l'outil.

DÉMONTAGE :

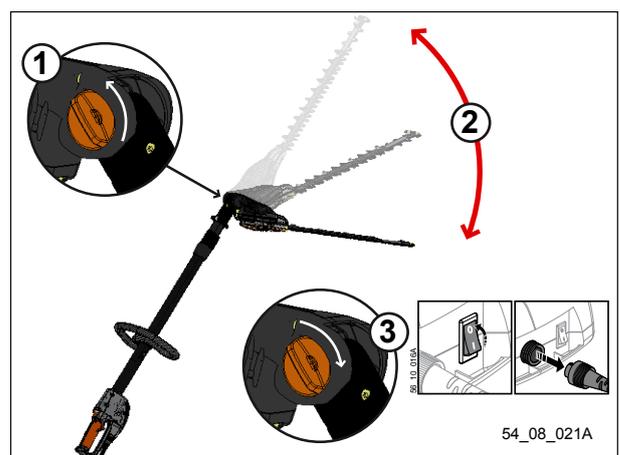
- Déverrouiller la molette de réglage (2).
- Dévisser les 2 vis delta (1) et déposer la poignée avant (3) et la molette de réglage (2).



INCLINAISON DE LA TÊTE DE COUPE

- A. Desserrer la molette de blocage.
- B. Positionner la tête dans la position de travail désirée.
- C. Resserrer la molette de blocage.

ATTENTION :
Ne jamais travailler la molette de blocage non serrée.



ATTENTION : Ne jamais inhiber une sécurité de la machine.

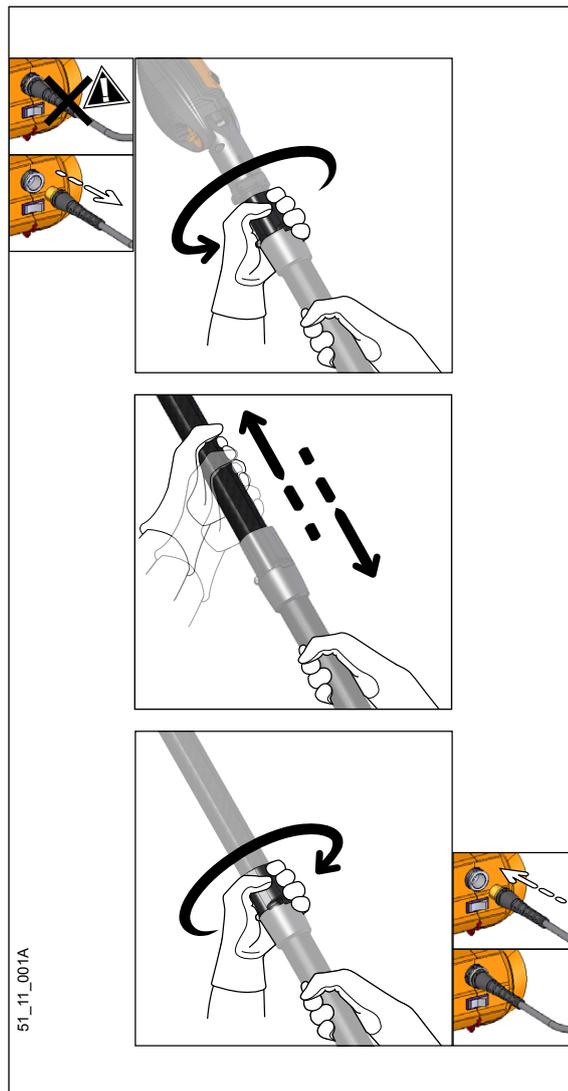
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

AJUSTEMENT DE LA PERCHE TELESCOPIQUE

- Débloquer la molette de blocage de la perche.
- Ajuster la longueur de la perche voulue.
- Conserver l'alignement de la tête du taille-haie avec la poignée.
- Bloquer la molette de blocage de la perche jusqu'à la butée.



Toujours réaliser l'ajustement de la perche interrupteur sur «0» et connecteur batterie déconnecté.



MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

DÉMARRAGE

- A. Mettre l'outil dans sa position de mise en service. Enlever la protection du lamier.
- B. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I».

À cet instant l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner.

- C. Appuyer sur la gâchette (1) et la gâchette de sécurité (2). La lame de lamier tourne en maintenant la gâchette (1) appuyée.



54_08_013C

 **Si au moins 1 voyant sur la poignée est allumé, l'outil est sous tension.**

AVERTISSEMENT :

-  **Le rodage du lamier doit être réalisé pendant 1 minute à chaque changement en fonctionnement à vide.**
Vérifier le serrage du lamier après rodage.

Votre outil est équipé d'un moteur électrique de conception Pellenc. Ce moteur permet de garder une vitesse constante à vide comme au travail.

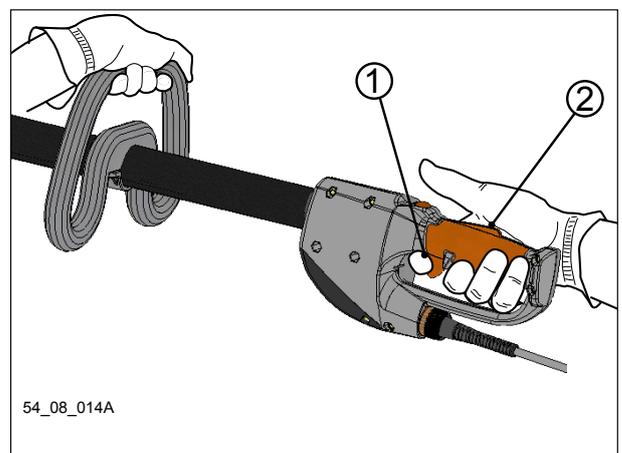
-  **Il faut laisser travailler le taille-haie sans appuyer exagérément.**

Toujours mettre en route le moteur avant de mettre le lamier en contact avec le bois.

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

- 1- Prendre en main l'outil par les poignées arrière et avant et vérifier que rien ne touche le lamier.
- 2- Attacher le cordon d'alimentation au bras à l'aide du brassard fourni.
- 3- **Le taille-haie est dans sa position de mise en route.**

 **ATTENTION ! Ne jamais couper autre chose que des végétaux.**



54_08_014A

AVERTISSEMENT :

-  **Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt soit sur la position arrêt «0».**

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

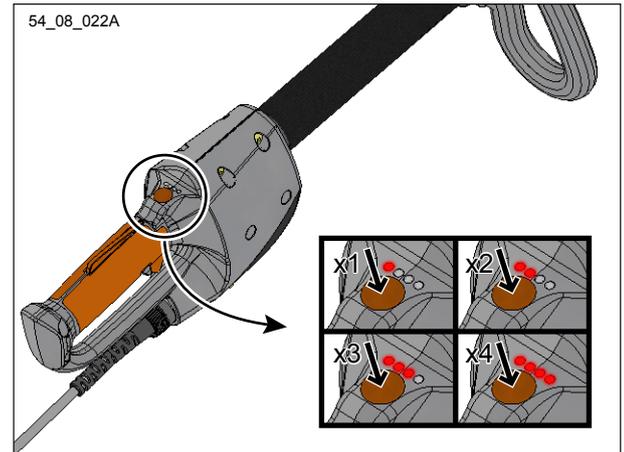
SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce changement permet d'optimiser la qualité de travail désirée à l'aide du sélecteur situé sur la poignée.

Quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître le niveau de vitesse sélectionné.

Ces voyants peuvent clignoter lorsque la température de l'outil se rapproche de la température de sécurité.

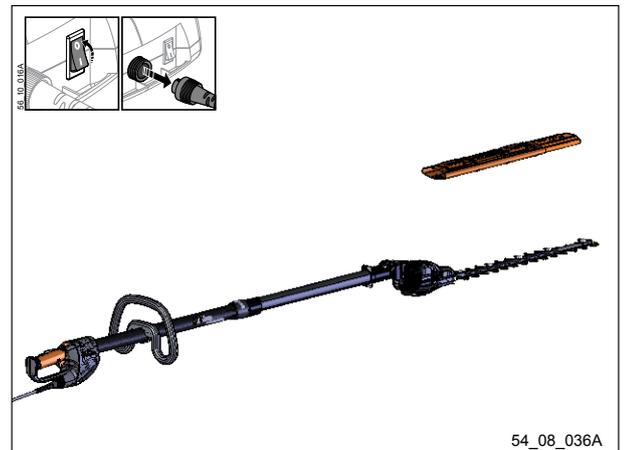
1 voyant allumé	Vitesse 1 (3200 cps / mn)
2 voyants allumés	Vitesse 2 (3400 cps / mn)
3 voyants allumés	Vitesse 3 (3600 cps / mn)
4 voyants allumés	Vitesse 4 (3800 cps / mn)



 **Réduire la vitesse au minimum pour une autonomie plus grande ou lorsque au moins un voyant clignote.**

PROTECTION DE LAMIER

Mettre la protection de lamier dans tous les cas suivants : transport, réglage, manipulation et stockage de l'outil.

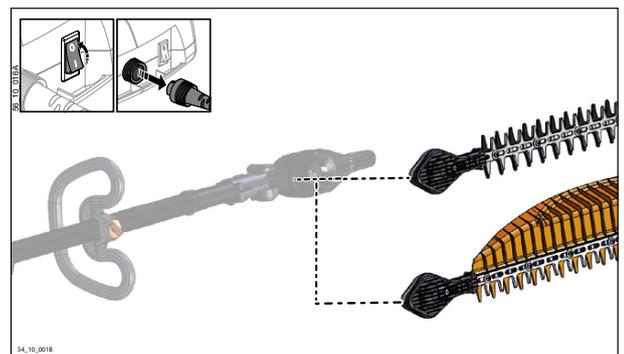


CHOIX DES LAMIERS

Il existe quatre longueurs de lamier et un lamier mono-peigne avec déflecteur.

 **Le choix de lamier correspond au travail désiré au niveau qualité de coupe.**

H27 / H51 / H63 / H75	Travail d'entretien et de finition
H63D	Plus grande propreté de taille de la haie



Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage		X			1	
Lamier	Nettoyage		X			1	Très important. Influe directement sur la consommation (autonomie). Utiliser le nettoyant PELLENC réf. 73974
	Lubrification	X	X			1	
	Visserie	X				1	Les vis du lamier : 3,0 N.m Les 3 vis de fixation : 4,0 N.m (5,0 N.m max)
	Affutage				X	2	45°
	Ajustement				X	2	Hauteur des colonnettes
	Graissage			X		1	20g max de graisse PELLENC réf. 74588 (fourni avec le lamier) ou réf. 115174
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie (avec lamier)	Serrage				X	1	
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

Niveau de difficulté :

1 = Réalisable par l'utilisateur

2 = Réalisable par le distributeur agréé

ENTRETIEN

REMARQUE :

Faire réviser le taille-haie toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

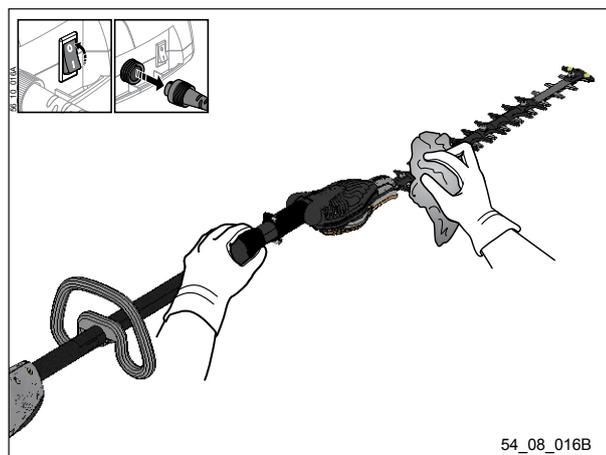
- Tôle de protection, réf. 71297
- Kit visserie, réf. 75905
- Butée anti-rebond, réf. 108881
- Feuillard lamier, réf. 115233 (H 51), réf. 115234 (H 63 + H63D), réf. 115235 (H 75).
- Joint, réf. 71306

NETTOYAGE

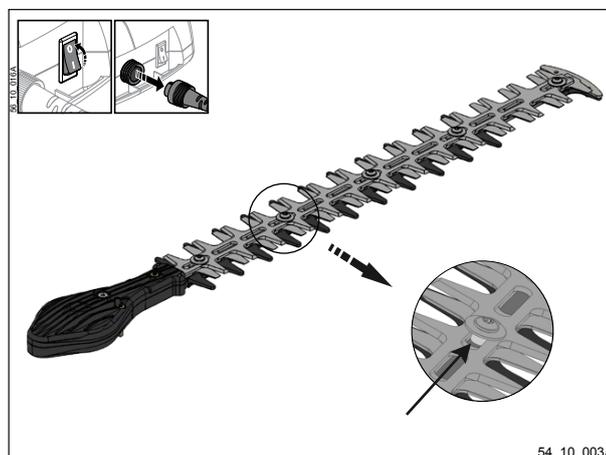
Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé. Insister sur les parties en contact avec le bois (lames et lamier).

AVERTISSEMENT :

Avant et après utilisation le lamier doit être nettoyé à l'aide de produit en spray biodégradable PELLENC (réf. 73974).



Nettoyer fréquemment les résidus de végétaux au niveau des colonnettes.



AVERTISSEMENT :

Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC

- Lire entièrement la notice d'utilisation avant toute intervention.
- Déconnecter la batterie avant toute intervention.
- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

ENTRETIEN

GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (NIVEAU 1)

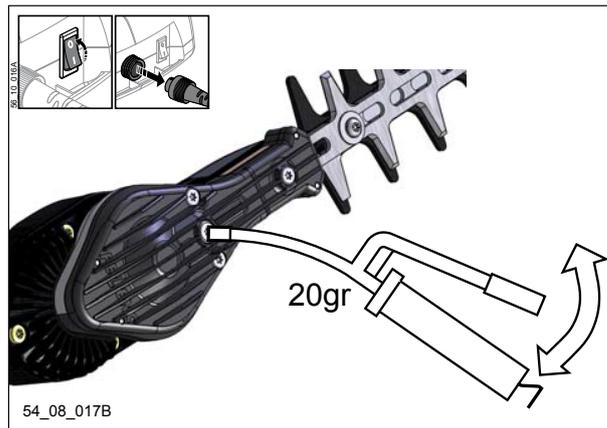
Dévisser la vis située sous le réducteur de lamier à l'aide d'un tournevis Torx 25.

Mettre 20 grammes de graisse Pellenc (réf. 115174).

PELLENC préconise l'utilisation de la pompe à graisse réf. 68518.



Le réducteur de lamier doit être graissé après 25 heures d'utilisation et toutes les 50 heures.



SERRAGE DES LAMES (NIVEAU 1)

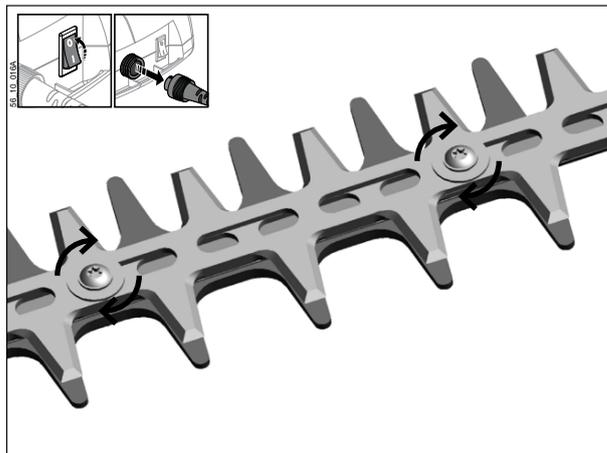
Vérifier le serrage des lames régulièrement.

Serrer les vis complètement en blocage à 3 Nm.

Le jeu obtenu entre les lames doit être de 0.2 à 0.4 millimètres.



ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.



AFFÛTAGE DES LAMES (NIVEAU 2)

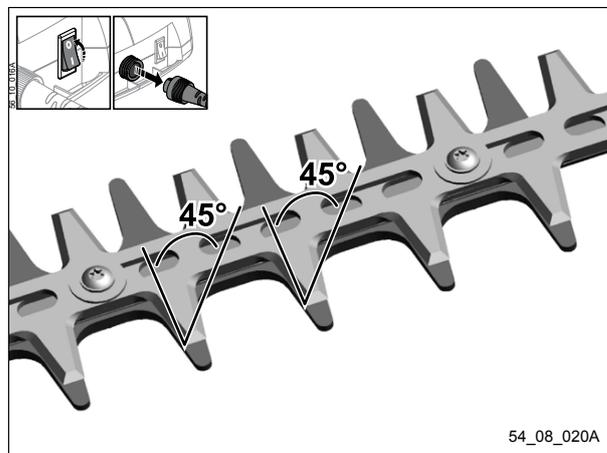
Affûter les lames peu et souvent.

Vérifier régulièrement l'affûtage des lames pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.



ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.



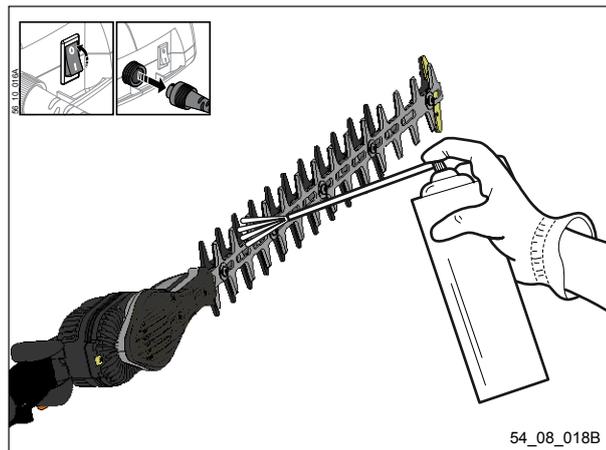
ENTRETIEN

LUBRIFICATION DES LAMES (NIVEAU 1)

Lubrifier les lames de coupe 2 fois par jour à l'aide d'une burette d'huile.

REMARQUE:

PELLENC préconise l'utilisation d'une huile de chaîne biodégradable conforme à la norme RAL-UZ-48 (réf. 85920 ou, à défaut, toute huile conforme à la norme RAL-UZ-48)



AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour lubrifier les lames de coupe.

LES ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

- 1- Brassard HELION = réf. 74338
- 2- Kit de portage harnais = réf. 79297
- 3- Cartouche de graisse 400g PELLENC = réf. 115174
- 4- Kit de portage ceinture = réf. 74668
- 5- Nettoyant biodégradable PELLENC = réf. 73974
- 6- Contre-poids = réf. 86669
- 7- Rallonge de 10,3 m = réf. 00994
- 8- Pompe à graisse = réf. 68518



STOCKAGE HORS SAISON

- Toujours stocker un outil propre.
- Toujours stocker un outil avec sa lame affûtée.
- Toujours stocker l'outil réducteur graissé.
- Mettre en place le protecteur de lamier pendant le transport et le stockage.

ENTRETIEN

REPLACEMENT DU LAMIER

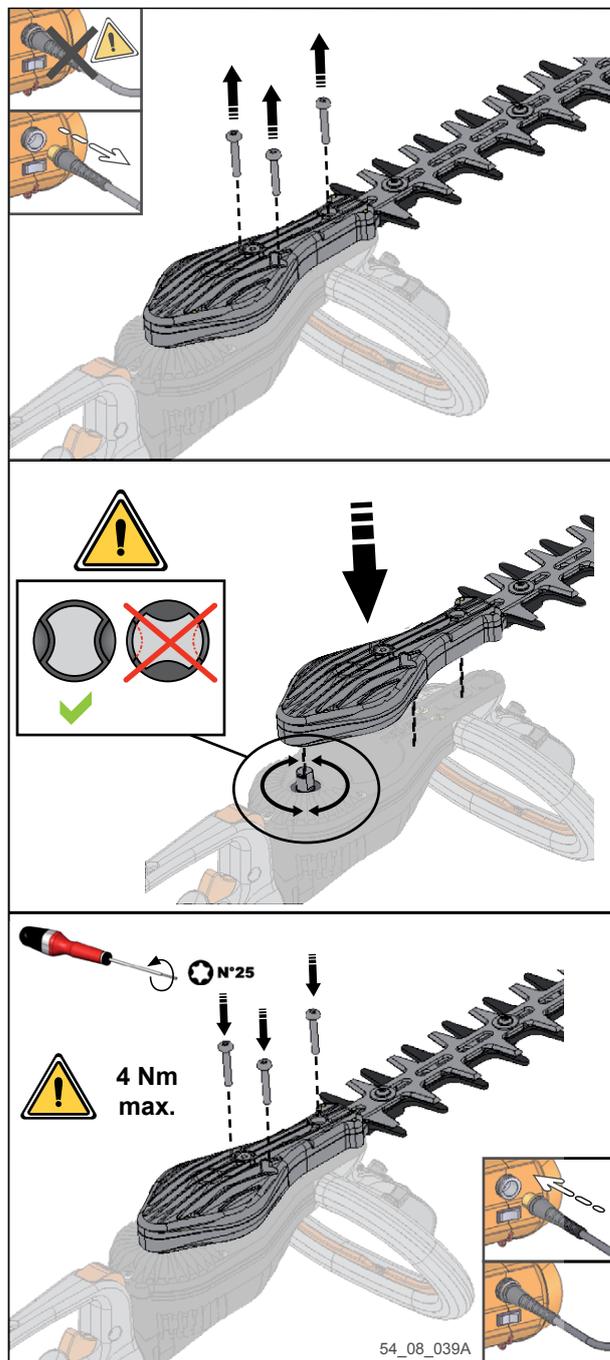
ATTENTION : Avant toute intervention sur l'outil, vérifiez que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

Déconnecter le cordon d'alimentation après avoir arrêté l'interrupteur.

Dévisser les 3 vis à l'aide d'un tournevis Torx 25.

Monter le lamier désiré.

Bloquer les 3 vis de maintien à un couple de 4 Nm.



ATTENTION : Ne jamais utiliser de lamier autre que celui spécifié par la société PELLENC S.A. sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur	
L'outil ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur (9) de la batterie	Basculer l'interrupteur (9) de la batterie	Utilisateur	
	1	Eteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC	
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur	
			Carte électronique	Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les diodes restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC
		Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC	
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC	

INCIDENTS

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
Le lamier fait un bruit inhabituel et/ou la consommation est supérieure à 200Wh à vide après 1 minute de fonctionnement	I	Allumées	Colonnettes encrassées	Vérifier l'état des colonnettes	Nettoyer les colonnettes	Utilisateur
			Serrage des vis du lamier	Serrage à 3,0N.m maxi	Serrage à 3,0N.m maxi	Distributeur agréé PELLENC
Les diodes clignotent au cours de l'utilisation	I	Clignotement	Casse du carter	Vérifier le carter au niveau des plots de vis	Changer le carter	Distributeur agréé PELLENC
			L'outil est proche de sa limite en température	Clignotement des diodes	Réduire la vitesse du lamier ou faire une pause	Utilisateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	I	Eteintes	L'outil a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
Arrêter puis redémarrer la batterie et se référer au paragraphe "L'outil de démarre pas" si besoin						

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»

Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article XX, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Garantie légale de conformité

Article L.211-4 du Code de la consommation « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci est mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité »

Article L.211-5 du Code de la consommation « Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Garantie commerciale

Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées qui relèvent de garanties commerciales particulières plus longues définies dans la notice d'utilisation de chaque produit remis à la livraison.

Durée de la garantie

Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

Mise en oeuvre de la garantie commerciale

Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

Pour que la déclaration de mise en service soit effective, le DISTRIBUTEUR s'engage, à joindre à la déclaration de mise en service qui sera faite sur le site www.pellenc.com la carte de garantie présente dans chaque emballage d'outil ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs dûment daté(e) et signé(e) par le client utilisateur.

Service après-vente payant

Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

Engagements qualité

Le DISTRIBUTEUR s'engage à respecter les engagements qualités suivants :

Indiquer par écrit au moment de l'achat de l'outil par le client utilisateur, le coût de la livraison si le produit doit être livré.

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la mise en service au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la formation utilisateur, dans le cas de machines de récolte automotrices, au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Fournir au client utilisateur des précautions, consignes de sécurité, et risques liés à l'utilisation des produits PELLENC, tels que mentionnés dans chaque notice d'utilisation et plus généralement à lui fournir toute information, conseil et mise en garde liés à l'utilisation des produits PELLENC.

Remettre les dites notices d'utilisation au client utilisateur au moment de la remise du bien ou lors de la mise en service lorsque cette dernière est prévue.

Effectuer une présentation des fonctionnalités de l'outil, au moment de la mise en service.

Énumérer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires lors de l'utilisation du produit concerné lors de la mise en service.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE À PERCHE		
FONCTION	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES		
NOM COMMERCIAL	HELION		
TYPE	HELION P/T		
MODÈLE	HELION POLE		HELION TELESCOPIC
N° DE SÉRIE	54Q00001 - 54Q49999		

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
2004/108/CE ; 2000/14/CE ; 2002/44/CE

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Modèle	Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
Pole	L_{WA_m}	95.3	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
Pole	L_{WA_g}	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti
Telescopic	L_{WA_m}	91.5	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
Telescopic	L_{WA_g}	96	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
EN ISO 10517 : 2009 ; EN 60745-1 : 2009 ; EN 60745-2-15 : 2009 ; EN 50260-1 : 2005

FAIT À PERTUIS, LE 01/12/2015
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



